

## Une PPE qui compromet l'avenir des gaz renouvelables

La PPE présentée par le gouvernement le vendredi 25 janvier remet en cause le développement de la filière qui au cours des 5 dernières années a montré son dynamisme et son intérêt énergétique, agronomique, environnemental et socio-économique.

La méthanisation a l'avantage d'être source de **création de valeur** pour **l'agriculture, l'environnement, les territoires, l'économie circulaire et l'emploi local**. Cette revitalisation de territoires ruraux, parfois en souffrance, est une formidable opportunité.

### Le gaz renouvelable Made In France est trop peu soutenue par la PPE

Le biométhane est un gaz renouvelable, qui apporte une réponse concrète à différentes problématiques territoriales, agricoles, environnementales et énergétiques. Son développement repose sur la mobilisation et la fédération de nombreux acteurs : collectivités, agriculteurs, acteurs de l'énergie, de l'eau, des déchets...

À la suite de la présentation des objectifs de la PPE, France gaz renouvelables souhaite que l'objectif actuel de 8 TWh de gaz renouvelables en 2023 soit revu à la hausse et non pas réduit comme cela est envisagé. Par ailleurs, le soutien public prévu est conditionné à l'atteinte d'un coût de production de 67 Euro/MWh dès 2023 qui est impossible à réaliser à si brève échéance. Cet objectif doit absolument être revu sauf à mettre un coup d'arrêt au démarrage d'une filière certes dynamique avec plus de 600 projets en cours mais encore bien modeste, très récente et fragile.

En plus de contribuer à la décarbonisation de l'économie française, bien plus que d'autres ENR, le gaz renouvelable est une énergie non intermittente, modulable et stockable appelée à jouer un rôle essentiel pour la résilience de notre système énergétique.

Il serait donc dommage que les mesures concrètes envisagées qui consacrent plus de 90 % des ressources à l'électricité fassent des gaz renouvelables le parent pauvre des ENR.

**« L'ambition est forte, nous plaçons la part du gaz renouvelable dans le futur mix-énergétique à hauteur de 30% des besoins en 2030 et cet avenir se joue dès aujourd'hui »** conclut Olivier Dauger, Président de France gaz renouvelables.

### Les impacts énergétiques positifs de la méthanisation

Si la France est productrice d'électricité, elle importe entièrement son gaz naturel. Pour développer son indépendance énergétique, la France a tout intérêt à promouvoir la production de biométhane. Dans un contexte de raréfaction des ressources fossiles et d'augmentation du prix de l'énergie, le développement des énergies renouvelables est un défi que relève l'agriculture française avec la méthanisation.

**La méthanisation se distingue par sa capacité à produire une énergie non intermittente et stockable.** Alors que les énergies provenant du solaire et de l'éolien produisent respectivement



France **gaz**  
renouvelables

pendant 1 314 heures et 2 190 heures par an, la méthanisation a une capacité de production supérieure à 7500 heures. Aujourd'hui 138 TWh de biométhane peuvent être stockés en souterrain, soit un tiers de la consommation annuelle de gaz naturel.

La production de 30% de gaz renouvelables en remplacement de l'importation de gaz fossile représenteraient en 2030, une économie de plus de 2Md€ sur la balance commerciale française.

### Les impacts agronomiques vertueux de la méthanisation

L'agriculture adapte sans cesse ses pratiques pour diminuer son impact sur l'environnement et offre aujourd'hui des solutions concrètes pour contribuer à réduire l'émission de gaz à effet de serre.

**Avec un gisement de matière méthanisable détenu à 90% par le monde agricole, l'essor des gaz renouvelables constitue une réponse prometteuse aux enjeux du monde agricole, de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique.**

Les gisements de biomasse disponibles, après un usage prioritaire pour satisfaire les besoins alimentaires, et sous réserve de créer les conditions de leur mobilisation, permettront **une contribution forte de l'agriculture à la production d'énergie renouvelable** mais aussi le **développement d'une économie circulaire pour les territoires** (via le traitement et la valorisation des gisements agricoles et des déchets biodégradables).

Le digestat, produit issu de la matière, permet de reconquérir la qualité de l'eau grâce à une meilleure assimilation des éléments nutritifs par les plantes.

La méthanisation, par le biais des cultures intermédiaires, contribue à l'augmentation du taux de stockage du carbone dans le sol et à une préservation de la biodiversité dans le milieu agricole par la création de couverts végétaux servant de refuge et de source de nourriture à la faune locale et aux insectes pollinisateurs.

**« L'agriculture se transforme pour développer un modèle sans énergie fossile qui participe pleinement à la transition écologique. »** précise Jacques-Pierre Quaak, co-président de FGR.

### La méthanisation, une contribution majeure du monde agricole pour l'environnement

La méthanisation permet aux agriculteurs de traiter leurs effluents, remplacer des engrais chimiques par du digestat, valoriser les résidus de culture et les cultures intermédiaires tout en produisant du gaz renouvelable. Elle permet ainsi aux agriculteurs de produire plus tout en réduisant les impacts de leur activité sur l'environnement.

Au-delà des gisements issus de l'agriculture, la méthanisation permet de **valoriser les déchets issus de tout type de secteurs**, de la restauration collective aux tontes de pelouses en passant par les stations d'épuration ou encore les centres de stockages d'ordures ménagères.

Pour chaque mégawattheure de biométhane produit une économie de 0,2 tonnes de CO<sub>2</sub> est réalisée par rapport au gaz naturel. **L'injection de biométhane a ainsi permis en 2017 d'éviter 90 000 tonnes de gaz à effet de serre et permettrait d'en éviter 1 740 000 tonnes d'ici 2023.**

L'utilisation du biométhane comme carburant permettrait également une réduction de 80% des émissions de gaz à effet de serre par rapport au Diesel, une contribution directe à l'amélioration de la qualité de l'air.



France **gaz**  
renouvelables

## Développement socio-économique au service des territoires

La diversification énergétique est **une solution permettant aux agriculteurs de s'assurer de revenus supplémentaires**, stables, et ainsi de sécuriser l'avenir de leurs exploitations en favorisant le développement d'une agriculture durable et pérenne économiquement. Par le renforcement de la compétitivité des exploitations agricoles, le biométhane contribue directement au développement de la valeur ajoutée française.

Cette nouvelle génération de gaz renouvelables, produite localement en économie circulaire, offre de nouvelles perspectives économiques pour les territoires. **A horizon 2020, ce sont 2000 à 3000 emplois directs, locaux et non délocalisables qui seront créés** pour appuyer le développement des projets de méthanisation.

Les gisements de biométhane accessibles étant à plus de 90% agricoles, on estime que 15% des agriculteurs pourraient être concernés, soit près de 5 000 exploitants agricoles. Largement portés par des entreprises françaises, dont de nombreuses PME et TPE, la filière conserve 75% de la valeurs créée avec un impact important sur la filière industrielle française (incorporateur, génie civil, maintenance).

### **Chiffres clés du biométhane :**

- 78 sites injectent du biométhane sur l'ensemble des réseaux au 15 janvier 2019 soit 715 000 MWh (équivalent de la consommation annuelle de 60 000 foyers)
- Fin 2019 : mise en service de 50 nouveaux sites pour une capacité de production totale multipliée par 3 par rapport à 2018
- 600 projets en cours
- 2000 à 3000 créations emplois à venir d'ici 2020

### ***France gaz renouvelables***

Créée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, les Chambres d'Agriculture France, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, la FNSEA, France biométhane, GRDF et GRTgaz. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français.



France **gaz**  
**renouvelables**

Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

Pour en savoir plus : [www.gazrenouvelables.fr](http://www.gazrenouvelables.fr) / [@GazRenouvFrance](https://twitter.com/GazRenouvFrance)

Marion LEBEL  
06.76.02.57.47  
[marionl.aplusconseils@gmail.com](mailto:marionl.aplusconseils@gmail.com)

Christelle ALAMICHEL  
06.31.09.03.83  
[calamichel@gmail.com](mailto:calamichel@gmail.com)

**Contact presse – A+ Conseils**